AVIS DE REGLEMENT DES PRIMES D'ASSURANCES 2022

PERIODE DU 01/01/2020 AU 20-09-2022

ASSURE PHCIE COSMOS SARL-U N°CLIENT: 00000819

INTERLOCUTEUR DR KONAN N°TELEPHONE 0707768288

N°	POLICE N°	RISQUE	DESIGNATION	PRIME 2022	OBSERVATIONS	PERIODE DE GARANTIE
1	9301433D	MULTIRISQUE PROFESSIONNEL	OFFICINE	442,860		01/09/2022 AU 31/08/2023
2	9301433D	MULTIRISQUE PROFESSIONNEL	OFFICINE	442,860		01/12/2024 AU 31/12/2024
3	9301433D	MULTIRISQUE PROFESSIONNEL	OFFICINE	442,860		31/08/2023 AU 31/08/2024
TOTAL ASSURANCES (1)				1,328,580		•

ETAT DES REGLEMENTS

и°	MODE DE REGLEMENT	REFERENCE DE REGLEMENT	DATE DE DEPOT	MONTANT	AFFECTATION	PERIODE D'EMISSION	PRIME A ENCAISSER
1	BANQUE	1361758	20/09/2022	242,860	9301433D	01/09/2022 AU 31/08/2023	242,860
		242,860	242,860				
	1,085,720						

NOTES IMPORTANTES

1/ Conformément aux dispositions de l'article 13 nouveau du code CIMA en vigueur depuis le 01/10/2011,

vous voudrez bien prendre contact avec les services de la MAPHAR en vue de convenir des modalités pratiques de renouvellement de vos polices d'assurances au titre de

l'exercice

2022

Veuillez contacter nos chargés de clientèle MONSIEUR AKE AU 07 09 28 15 ou Mme AMANI AU 07 767 398

Mlle GBEDA 48 52 61 31

2/ Sauf erreur ou omission de notre part, votre compte dans nos livres laisse apparaître un

solde 1,085,720

Nous restons ouverts à toutes propositions relatives aux modalités d'apurement de ces

3/ AXA Assurances Côte d'Ivoire a changé de dénomination et est devenu désormais AXA Côte d'Ivoire,

Nous vous prions de bien vouloir libeller vos effets de paiement des primes à l'ordre de AXA Côte d'Ivoire.

POUR LA MUTUELLE

